

Ville d'Otterburn Park

INF



OTTERBURN PARK



Crédit photo : Valeria_aksakova

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL • **LIVE** FROM THE COUNCIL

ÉLECTIONS MUNICIPALES



5 novembre

Date du vote par anticipation : **29 octobre**

Vous retrouverez les détails la page 5 !

SOMMAIRE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL **1 / 2 / 3 / 4**

ÉLECTIONS 2017 **5**

ACTIVITÉS **6**

PRATICO-PRATIQUE **6 / 7 / 8 / 9**

POUR VOTRE SÉCURITÉ **10**

ORGANISMES **10 / 11**

INFO OTTERBURN PARK

Publié 9 fois l'an par la Ville d'Otterburn Park

Tirage : 3 400

Dépôt : ISSN 1201-8961
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction / Traduction / Coordination :
Service des communications

Conception et mise en page :
Anie Massey • Graphisme

Impression : Litho Hebdo inc

LOGO FSC



1^{re} ÉDITION DE LA COURSE À PIED

LE 9 SEPTEMBRE DERNIER

Merci pour votre participation!



FÊTE DE LA FAMILLE



Elles voulaient une fleur de lys pour la fête de la Famille



VÉLOTOUR



10^e COLLECTIF D'ART DE LA POINTE-VALAINE

Suite au succès retentissant des dernières éditions, le comité organisateur du Collectif d'Art de la Pointe-Valaine réitère l'exposition avec plusieurs nouveautés! Le Collectif d'Art regroupe cette année 17 artistes majoritairement d'Otterburn Park. Plus de 70 œuvres (peintures, sculptures, vitraux, photographies) seront exposées dans un décor urbain et chaleureux.

• **Hommage à France Malo, artiste bien établie dans la région qui mène une carrière remarquable.**

À plusieurs reprises, sa maîtrise de la couleur lui a valu le titre de coloriste et sa passion de toujours pour le dessin lui permet une aisance et une versatilité technique qui transparaît dans chacune de ses œuvres. Aujourd'hui en pleine possession de son art, ses œuvres sont dispersées sur tous les continents.

• **Concours pour enfant : « En souvenir de ton œuvre préférée »**

Tous les enfants qui viendront visiter le collectif auront la chance de faire un rallye et de participer au concours afin de gagner un chandail ou une taie d'oreiller avec l'image de son œuvre favorite.

• **Prolongement des heures d'ouverture au public le vendredi et le samedi.**

Que vous soyez curieux ou amateur d'art, laissez-vous emporter par l'univers exclusif du Collectif d'Art !

LE CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE VOUS OUVRIRA SES PORTES :

• Mercredi 22 novembre 19 h à 21 h

VERNISSAGE

• Jeudi 23 novembre 19 h à 21 h

• Vendredi 24 novembre 10 h à 21 h

• Samedi 25 novembre 10 h à 21 h

BRUNCH DES ARTISTES ET HOMMAGE

• Dimanche 26 novembre 10 h à 16 h

De plus, le comité organisateur vous invite à venir déguster un café-croissant en leur compagnie. Vous pourrez également assister à l'hommage et à une création en direct de Madame France Malo, le dimanche le 26 novembre de 10 h à 16 h.



Desjardins
Caisse de Beloeil-
Mont-Saint-Hilaire

Un seul numéro:
450 467-2000



Madame Danielle Lavoie
Mairesse

Au nom de tous vos élus, je souhaite à tous les citoyens d'Otterburn Park, un merveilleux automne rempli de saines récoltes pour votre mieux-être!

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour à vous toutes et tous,

L'automne, à nos portes, nous apporte récolte de fruits et de légumes variés.

Il est temps, comme nos amis les écureuils, de faire provision pour l'hiver.

La récolte peut aussi s'étendre aux beaux souvenirs de l'été faisant place à nos belles intentions et projets à venir.

La Ville, par son conseil municipal et son personnel, verra à poursuivre les projets déjà amorcés et concoctera aussi d'autres avenues prometteuses pour le mieux-être de ses citoyens.

L'évaluation de nos diverses initiatives démontre un succès appréciable de nos premières éditions, plus particulièrement :

1. la borne de recharge électrique qui a permis quatre cent quarante-sept (447) sessions de chargement depuis sa mise en place le 19 octobre 2016;
2. le jardin communautaire intergénérationnel a réuni vingt (20) bénévoles et quatre (4) citoyens (locataires d'HLM), membres avec chacun un petit jardin.

Le Grain d'Sel a récolté pour les familles défavorisées :

- ◆ 30 gros sacs de kale / semaine;
- ◆ 50 bottes de carottes;
- ◆ persil, coriandre et basilic;
- ◆ 30 petits sacs de betteraves;
- ◆ 80 sacs de haricots jaunes et verts;
- ◆ 40 pommes de salade;
- ◆ 20 brocolis.

Il reste à récolter choux, tomates, tomates-cerises de terre et kale. Durant la première semaine d'octobre, une classe d'élèves de 3^e année et leur enseignant (école Mountainview), nous aideront à nettoyer le jardin.

3. la cuisine collective comprend deux (2) groupes de six (6) personnes qui se rencontrent un dimanche matin par mois. Il s'agit d'une activité pour briser l'isolement et faire des économies en cuisinant en groupe;
4. la FADOQ-Otterburn Park, avec ses deux cent soixante-quinze (275) membres, encourage toujours plus nos aînés à être actifs physiquement et mentalement par la marche, les exercices de vie active, les jeux d'équipe, l'informatique, les voyages culturels, etc.;
5. le plan d'action de MADA prescrit les activités à réaliser à chaque année. La Ville a participé au succès des projets avancés par madame Doris Dubreuil, présidente et monsieur Nelson Tremblay, vice-président. Merci à vous deux (2) pour votre excellent travail;
6. le Marché de la rivière, en place du 19 juin au 9 septembre, a connu des hauts et des bas en raison principalement des pluies certains samedis! Quelques milliers de clients se sont présentés pour acheter pains, fromages, œufs, fruits, légumes biologiques ainsi que du miel de notre apiculteur. Merci à La femme et le boulanger, à la ferme Les petits caprices, à la ferme Au havre vert, à monsieur Jean-Sébastien Brault, apiculteur, ainsi qu'à Lorimbourg pour cette première belle édition. Déjà plusieurs idées émergent pour produire la deuxième édition 2018. C'est à suivre;

7. l'amélioration de nos infrastructures, notamment dans le secteur du Vieux-Otterburn, a permis des économies en eau potable. À titre d'exemple, au cours des huit (8) premiers mois de l'année 2017, nous pouvons observer une diminution moyenne de notre consommation d'eau potable de 19,44% p/r à l'année 2016. Je ne peux qu'encourager les différentes mesures municipales d'économie de notre or bleu. Permettez-moi de souligner que l'eau du robinet est excellente. Choisissons cette eau plutôt que de nous procurer l'eau en bouteille. Prochainement, des capsules nous rappelant les mesures d'économie d'eau paraîtront dans nos différents médias.

8. la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a transmis des statistiques concernant les interventions réalisées à Otterburn Park pour l'année 2016 versus les années 2006, 2007 et 2015, plus particulièrement :

- ◆ crime contre la personne = stable (33/33);
- ◆ crime contre la propriété = beaucoup moins (73/104);
- ◆ accident de la route = beaucoup moins (29/34);
- ◆ trouble de la paix = un peu moins (112/125).

Suivis de différents dossiers d'intérêt

Piscine extérieure à Otterburn Park

Un appel d'offre sera relancé en fin novembre, début décembre.

La piscine serait accessible vers le 21 ou 22 juin 2018.

Un petit chalet modeste serait accessible en juillet 2018, soit un mois plus tard. Le tout pour environ 2,2 M \$ et davantage conforme à notre capacité de payer. L'option pataugeoire sera à revoir ultérieurement.

Centre aquatique avec la Ville de Beloeil

Grâce à la subvention de 9,5 M \$, notre contribution sera de 194 730 \$/ 236 816 \$/an sur vingt (20) ans ce qui correspond à un ajustement du tarif à 22,95 \$/citoyen plutôt que 27,91 \$. Au plus tard, ledit centre sera accessible en février 2019.

Nos prochains projets toucheront, notamment :

- la régionalisation de nos services de pompiers;
- la protection de notre eau;
- la sécurité citoyenne;
- un programme d'activités socio-culturelles à prévoir pour la vitalité de notre milieu de vie et maximiser l'utilisation de la Pointe-Valaine.

Que de beaux projets en perspectives!

Au nom de tous vos élus, je souhaite à tous les citoyens d'Otterburn Park, un merveilleux automne rempli de saines récoltes pour votre mieux-être!

Danielle Lavoie,
Mairesse

CONCOURS CALENDRIER 2018 !



THÈME : VOS PARCS AU FIL DES SAISONS

POUR PARTICIPER

Pour participer, vous devez acheminer vos photos ainsi que vos coordonnées au Service des communications à l'adresse suivante : stephaniejulien@ville.otterburnpark.qc.ca.

Vous pouvez aussi laisser un CD à la réception de l'hôtel de ville, situé au 601, chemin Ozias-Leduc.

Jusqu'à maintenant, les photos soumises sont magnifiques et originales

CEPENDANT, NOUS AVONS BESOIN DE PHOTOS POUR LES MOIS D'HIVER!

NOUS SOMMES IMPATIENTS DE LES RECEVOIR !



Vous aurez la chance de voir votre photo dans le calendrier 2018 de la Ville, sur le site Web et de gagner des cartes-cadeaux de nos commerçants otterburnois !

PRIX

- 1^{re} PLACE : 150 \$ de La Cabosse d'Or Chocolaterie
- 2^e PLACE : 100 \$ de Nestor Picore Gourmandises
- 3^e PLACE : 50 \$ de La Confiserie Madame Bonbons

NOS COORDONNÉES

Ville d'Otterburn Park

www.ville.otterburnpark.qc.ca
Numéro principal : 450 536-0303

Courriel : info@ville.otterburnpark.qc.ca
Télécopieur : 450 467-8260

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL • **LIVE** FROM THE COUNCILORGANI
bac**À VOS BACS,
PRÊT... LIVRÉS !**

**VOUS AVEZ REÇU VOTRE NOUVEAU BAC
ENTRE LE 27 SEPTEMBRE ET LE 29 SEPTEMBRE 2017 ! ***

**Le début des collectes est prévu dès janvier 2018.
IL est donc très important de
NE PAS UTILISER VOTRE ORGANIBAC DÈS LA RÉCEPTION!**

Les dates exactes de la collecte vous seront communiquées dans le calendrier des collectes 2018, que vous recevrez par la poste au mois de décembre de cette année par la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

LE COUVERCLE DE VOTRE BAC

Pour votre information, il est très possible que le couvercle de votre bac ne se referme pas complètement au moment de la livraison. Si tel est le cas, nous vous recommandons de laisser le bac au soleil. Le couvercle devrait reprendre sa forme et se refermer normalement après deux (2) ou trois (3) jours. Si le couvercle persiste à ne pas bien se refermer, il sera possible de le faire changer une fois la livraison complétée.

RAPPEL RÈGLEMENT NUMÉRO 427

Dans le dépliant explicatif que vous avez reçu lors de la distribution des bacs, il est indiqué, entre autres, qu'il est possible de mettre le gazon dans votre bac. Cependant, le Règlement numéro 427 de la Ville stipule que « sur l'ensemble du territoire de la Ville, il est interdit à quiconque de jeter les rognures de gazon vert avec les ordures ménagères, les déchets verts, dans la rivière Richelieu ou dans les cours d'eau. Quiconque doit laisser les rognures de gazon vert se décomposer directement sur son terrain après la tonte. » Afin de respecter ce Règlement, mais aussi d'améliorer la qualité de votre pelouse et de votre environnement, pratiquez l'herbicyclage.

Dans le but de connaître quelques conseils pour une pelouse saine et luxuriante et pour consultez le Règlement municipal de la Ville concernant l'herbicyclage, visitez la section Environnement du site Web de la Ville au www.ville.otterburnpark.qc.ca.

SÉANCE D'INFORMATION À LA POINTE-VALAINE

Vous êtes également conviés à une séance d'information publique, le lundi 23 octobre 2017, à 19 h, au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford, à Otterburn Park. Vous pourrez en apprendre davantage sur cette nouvelle collecte et poser vos questions. Plus de détails seront à venir au moment opportun par le biais du site Web et de la plateforme Opark.

DES QUESTIONS ?

*Si vous avez des questions concernant la livraison ou la future collecte, consultez le www.monorganibac.ca, ainsi que pour connaître tous les détails sur ce nouveau service, dont la liste des matières acceptées et refusées. De plus, vous pouvez communiquer avec le service Info-collectes, par courriel via infocollectes@mrcvr.ca ou par téléphone : 450 464-INFO (4636) ou 1 844 722-INFO (4636).

Merci de votre collaboration

INFO-TRAVAUX**Parc Helen**

Les travaux du Parc Helen se poursuivront au-delà de la date indiquée dans le dernier Info Otterburn. Toutefois, les travaux seront terminés d'ici la fin de l'automne.

**Parc de la
Pointe-Valaine**

Nous procéderons prochainement à l'installation d'éclairage pour les sentiers et les modules de jeux du Parc de la Pointe-Valaine.

**Un don pour la Ville
de Ristigouche-Sud-est**

Gastem, une entreprise pétrolière, prétend que l'adoption du *Règlement sur la protection des sources d'eau par Ristigouche Sud-Est* lui cause un préjudice irréparable et qu'elle doit par conséquent être indemnisée pour ce dommage. *Gastem* réclame ainsi à Ristigouche Sud-Est un montant de 1,5 million \$, soit plus de 11 fois les revenus de taxation annuelle de cette petite municipalité de la Baie des Chaleurs.

La Ville d'Otterburn Opark a fait un don de 300 \$ à cette municipalité pour l'aider à se défendre.

Vous pouvez suivre en ligne sur www.solidariteristigouche.ca, l'évolution de l'atteinte de leur objectif de 328 000 \$ pour financer leurs frais de justice et de représentation, ainsi que toute l'actualité de la campagne.

COLLECTE DE SANG

Mercredi
le 4 octobre 2017
13 h 30 à 20 h



Centre communautaire et culturel de la Pointe-Valaine, 85, rue d'Oxford

CALENDRIER DES SÉANCES 2017

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017 se tiendront dans la grande salle du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park.

De plus, toutes ces séances ordinaires du conseil auront lieu le 3^e lundi de chaque mois, à l'exception des séances des mois suivants : avril (3^e mardi), juillet (1^{er} mardi) août (4^e lundi) et octobre (1^{er} jeudi), soit les :

DATE		HEURE
16 janvier 2017	✓	20 h
20 février 2017	✓	20 h
20 mars 2017	✓	20 h
18 avril 2017	✓	20 h
15 mai 2017	✓	20 h
19 juin 2017	✓	20 h
4 juillet 2017	✓	20 h
28 août 2017	✓	20 h
18 septembre 2017	✓	20 h
5 octobre 2017		20 h
20 novembre 2017*		20 h
18 décembre 2017		20 h

* Il est à noter que la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 20 novembre 2017 se tiendra à la salle Libre Expression, située au 545, chemin des Patriotes.

Nouveaux brigadiers

La Ville d'Otterburn Park souhaite la bienvenue à Michel Morissette et Lynda Voyer de nouveaux brigadiers scolaires.

Merci également à Gaétan Vallières et Darlene Mullingan pour leurs loyaux services.

Quatre lieutenants éligibles

Félicitations à Danick Lépine, François-Xavier Dion, David Gibeault et Maxime Codsí pour leur nomination à titre de lieutenant éligible. Cela veut dire qu'en l'absence d'un lieutenant, ils pourront agir à titre de lieutenant. Bravo messieurs!



Danick Lépine



David Gibeault



François-Xavier Dion



Maxime Codsí

Congé Action de grâces

En raison de l'Action de grâce, veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés lundi le 9 octobre toute la journée.

**MERCI ET
BON CONGÉ
À TOUS!**

Un mot des employés qui l'ont connu ...

C'est avec une grande tristesse que la Ville d'Otterburn Park a appris le décès d'un ancien collègue et ami, Jacques Dubé, le 12 septembre dernier. Jacques avait pris sa retraite tout récemment, à la fin de l'année dernière. Ce départ soudain est donc encore plus désolant car il n'aura pas eu le loisir de profiter pleinement de ce temps bien mérité avec sa conjointe, ses fils et ses trois petites filles.

Jacques a été un travailleur dévoué, assidu et profondément concerné par la qualité du service aux citoyens. Durant plus de 35 ans à titre de col bleu, il a sillonné le territoire otterburnois s'assurant de son bon fonctionnement; il connaissait par cœur ses rues, ses maisons et ses résidents.

Pendant toutes ces années, il a inspiré, par son amour du travail et par sa grande générosité, tous les employés de la Ville, soient-ils cols bleus, cols blancs ou cadres. Nous avons

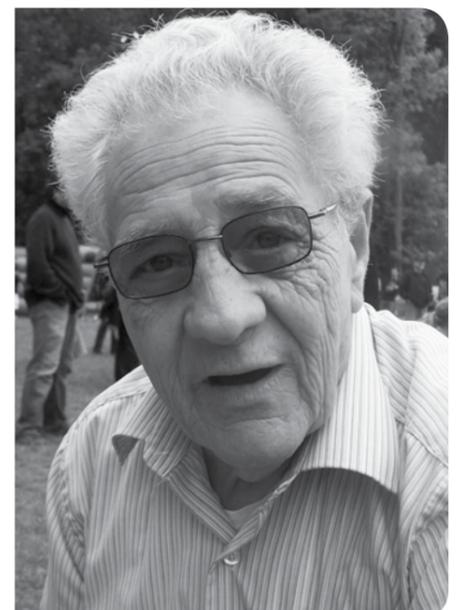
tous été sous son aile, d'une manière ou d'une autre et certain d'entre nous l'appelions, affectueusement, papa Jacques.

Des mesures d'urgence, aux tempêtes de neige, passant par les élections municipales et la tenue de divers événements, les anecdotes et les souvenirs que nous avons de lui sont trop nombreux pour en faire part, ici, parmi ces quelques lignes.

Très impliqué dans la communauté et généreux sans borne, Jacques nous a enseigné la force de l'engagement et du don de soi.

Son rire et sa gentillesse nous manqueront énormément.

Bon voyage Jacques 



ACTIVITÉS



Dîner de Noël des aînés

Le dîner de Noël des aînés se tiendra le 17 décembre prochain au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine.

Pour tous les détails, visitez notre site Web durant le mois de novembre. Les inscriptions se feront au Service du loisir et de la culture par téléphone au 450 536-0292 ou par courriel à loisirculture@otterburnpark.qc.ca à compter du 1^{er} novembre.

DISCO HALLOWEEN

Vendredi 27 octobre
19 h à 21 h

6-12 ans

EN COLLABORATION AVEC LA MAISON DES JEUNES DES QUATRE FENÊTRES

CANTINE SUR PLACE

Tu aimes avoir des frissons dans le dos?
Tu aimes te déguiser et danser?
Alors ne manque surtout pas la Disco Halloween!
Animation et jeux seront au rendez-vous!

Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85, rue d'Oxford.

BILLETS EN VENTE À L'ENTRÉE AU MONTANT DE 4 \$

Les pompiers participent à l'Halloween

Les pompiers d'Otterburn Park assureront une fois de plus la sécurité dans les rues d'Otterburn Park lors de l'Halloween.

Si vous les apercevez, profitez-en pour aller leur dire bonjour... ils auront des surprises pour vous!

SOIRÉE DE CONTE

NOUVEAU SPECTACLE GRATUIT!

Ronald Larocque, globeconteur

Samedi 21 octobre à 20 h, à la Pointe-Valaine d'Otterburn Park

Ronald Larocque raconte depuis plus de vingt ans. Ce globeconteur qui a conté à Lyon et à Poitiers en janvier dernier, où il retournera en 2018, nous revient avec des histoires nouvelles qui flirtent toujours avec les sentiments et la tendresse. Ce *conteur de l'amour* comme on l'a surnommé, vous fera rencontrer ses personnages attachants et étonnants. Qui est cet homme qui crie «Tintin, aide-moi! À l'aide!» et qui est poursuivi par le diplodupondt (celui à sept têtes)? Qui est cette femme qui marche pour empêcher le monde de tomber dans le vide du ciel? Et cet homme qui «vogue sur le bateau de corsaire qui croise depuis toujours dans les poils noirs du bras de son père», que cherche-t-il? Il faut venir le découvrir de vos propres oreilles! Le conteur nous amènera aussi par des contes inuits au Nunavik où est né le brouillard et où il faut se méfier parfois des aurores boréales. Venez faire le conte avec lui, il en restera toujours des histoires surprenantes. C'est votre rendez-vous d'octobre pour le conte et l'imaginaire.

Pour en savoir plus sur le conteur : www.ronaldlarocque.com

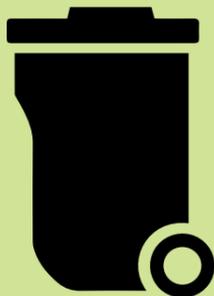
PRATICO-PRATIQUE

RETOUR DE LA COLLECTES DES ORDURES AUX DEUX SEMAINES

La collecte des ordures sera aux deux semaines à compter du 24 novembre 2017. La collecte pour le recyclage demeurera aux deux semaines, comme à l'habitude.

GARBAGE COLLECTION EVERY TWO WEEKS

The garbage collection will be every two weeks starting November 24, 2017. The recycling collection will remain every two weeks.



COLLECTES DE FEUILLES

La Ville d'Otterburn Park offrira quatre collectes de feuilles cet automne.

VOICI LES DATES DES COLLECTES :

Mardi 10 octobre
Mardi 24 octobre
Mardi 7 novembre
Mardi 21 novembre

Les sacs (en papier, transparent ou orange) ou autres contenants doivent être déposés entre 18 h la veille et 7 h le matin de la collecte.



Support de panier de basketball

N'oubliez pas que le temps est venu de bien ranger votre support de panier de basketball pour l'hiver. De plus, l'article 500 du Code de la sécurité routière interdit de placer sur l'emprise ou les abords d'un chemin public tout obstacle de manière à entraver la circulation des véhicules routiers, ceci incluant les paniers de basketball. Si cette réglementation n'est pas respectée, la Ville pourra, avec l'accord de la Régie de police, procéder à l'enlèvement des paniers. Les contrevenants devront les récupérer à leurs frais.

PRATICO-PRATIQUE



FERMETURE de la rampe de mise à l'eau



La rampe de mise à l'eau fermera le 27 octobre prochain. Pour ceux et celles qui ont utilisé la rampe durant la saison et qui doivent recevoir un remboursement, veuillez noter que vous devez vous présenter à l'hôtel de ville avant le 10 novembre pour remettre la clé. À défaut de respecter ce délai, le dépôt pour la clé sera encaissé par la Ville.

FERMETURE Terrains de tennis



Nous vous rappelons que les terrains de tennis situés au Parc Copping, fermeront à compter du 1^{er} novembre 2017. La date limite pour remettre la clé à la fin de la saison est le mercredi 10 novembre 2017, avant 11 h 45.

Pour plus de détails visitez le site Web au : <http://www.ville.otterburnpark.qc.ca/activites-locales-regionales/terrains-de-tennis/> ou téléphonez au Service du loisir et de la culture : 450 536-0292



ENTREPOSAGE DE VÉHICULES

Il est permis d'entreposer sur un terrain résidentiel:

- une maison motorisée;
- une roulotte;
- une tente-roulotte;
- un bateau de plaisance;
- une motoneige;
- un véhicule tout-terrain;
- une remorque domestique.

Par contre, certaines conditions doivent être respectées:

- ceux-ci doivent être en état de fonctionner;
- l'occupant du bâtiment résidentiel est le propriétaire du véhicule récréatif;
- un véhicule récréatif entreposé sur un terrain ne peut être utilisé à des fins résidentielles ou d'hébergement de façon temporaire, saisonnière ou permanente ;
- l'entreposage d'un véhicule récréatif est autorisé à l'année dans toutes les cours. Il est cependant interdit à l'avant du bâtiment principal du 16 avril au 31 octobre inclusivement, d'une même année;
- un véhicule récréatif entreposé ne doit pas obstruer la vue des usagers du terrain concerné ou des terrains voisins.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 536-0293.

La réglementation en vigueur a préséance sur le présent texte.



ÉCLAIRAGE DE RUES

Pour des raisons de sécurité, il est important de s'assurer que l'éclairage des rues soit fonctionnel. De ce fait, les citoyens qui ont à assumer l'éclairage de leur quartier au moyen de lampadaires individuels, doivent porter une attention particulière à ce que ceux-ci fonctionnent et éclairent bien en tout temps. Il est du devoir des citoyens de s'en assurer. Un site bien éclairé prévient les crimes, réduit les risques d'accident et augmente la rapidité d'intervention en cas d'urgence, en plus de rendre plus sécuritaires les déplacements des citoyens durant la soirée. Nous comptons sur votre collaboration.

STATIONNEMENT DE NUIT

N'oubliez pas! À partir du 1^{er} décembre et jusqu'au 31 mars, il est strictement interdit de stationner un véhicule dans la rue entre 2 h et 7 h. Ce règlement vise non seulement à laisser la voie libre pour le déneigement, mais aussi pour permettre aux véhicules d'urgence, tels les camions de pompiers et les ambulances, de passer.

NIGHT TIME PARKING

Do not forget that beginning December 1 until March 31, it is prohibited to park in the street between 2 am and 7 am. This restriction is necessary not only to leave the way free for snow removal, but also to accommodate emergency vehicles such as fire trucks and ambulances.



Préparation pour l'hiver

Poteaux à neige : Il est toujours plus prudent d'installer des poteaux à neige afin de signaler la présence d'aménagements situés près de la rue. Sous la neige, les massifs, rocailles ou dormants disparaissent et la charrue pourrait les endommager lors du déneigement. Les poteaux doivent être plantés à un minimum d'un (1) m du pavage de la rue.

Clôtures à neige : Elles peuvent être installées du 1^{er} novembre au 15 avril de l'année suivante et doivent être situées à l'intérieur des limites du terrain et à 2 m d'une borne-fontaine.

Abri hivernal :

Voici les dispositions à respecter :

- le terrain doit être occupé par un bâtiment principal pour qu'un abri hivernal soit autorisé et un seul abri est permis par terrain;
- la structure et la toile de l'abri hivernal peuvent être installées du 1^{er} novembre d'une année au 15 avril de l'année suivante;
- les matériaux autorisés sont : une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé d'une épaisseur minimale de 0,15 mm ou d'un matériau équivalent;
- l'abri hivernal doit respecter une hauteur maximale de 4 m et une superficie maximale de 50 m²;
- l'abri hivernal peut être érigé que sur un espace de stationnement ou sur l'allée d'accès à cet espace;
- l'abri hivernal doit être installé à une distance minimale de 2 m du trottoir ou de la bordure de la rue;
- en absence de trottoir ou de bordure de rue, l'abri hivernal doit être installé à une distance minimale de 3 m du bord de l'accotement de la rue ou de la bande réservée au stationnement;
- l'abri hivernal doit être installé à une distance minimale de 0,5 m d'une ligne de terrain;
- l'abri hivernal doit être installé à une distance de 2 m ou plus d'une borne-fontaine;
- l'abri hivernal doit respecter les dispositions relatives au triangle de visibilité.

Entreposage du bois de chauffage : L'entreposage n'est permis que sur les côtés et à l'arrière de la résidence. Le bois doit être entreposé à une distance minimale de 1 m d'une ligne latérale ou arrière du terrain et doit être cordé de façon à ne pas dépasser une hauteur de 1,2 m. L'entreposage ne doit pas non plus obstruer les ouvertures du bâtiment, telles que les portes et fenêtres. Le bois ne peut servir à des fins commerciales.

La réglementation en vigueur a préséance sur le présent texte.



CALENDRIER 2017

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Ville d'Otterburn Park

Date limite pour déposer les documents conformes	Séance du CCU Mercredi à 19 h	Séance du conseil municipal 3 ^e lundi du mois
9 janvier	25 janvier	20 février
6 février	22 février	20 mars
13 mars	29 mars	18 avril
10 avril	26 avril	15 mai
15 mai	31 mai	19 juin
5 juin	21 juin	4 juillet
10 juillet	26 juillet *	28 août
14 août	30 août	18 septembre
11 septembre	27 septembre	5 octobre
Annulé	Annulé	20 novembre
13 novembre	29 novembre	18 décembre

En décembre 2017 le comité fait relâche
* Sujet à changement : vacances estivales

Veillez prendre note qu'en raison des élections du 5 novembre prochain, le CCU du 25 octobre est annulé.

Vous pouvez déposer vos documents d'ici le 13 novembre prochain pour la séance du CCU du 29 novembre 2017.

PRATICO-PRATIQUE

COLLECTE DE BRANCHES OCTOBRE

Nous vous invitons à consulter le tableau ci-dessous pour connaître les dates concernant votre secteur.



HORAIRE DES COLLECTES PAR SECTEUR	
SECTEUR	DÉPOSER VOS BRANCHES AVANT LE :
#1	11 octobre 2017
#2	16 octobre 2017
#3	19 octobre 2017
#4	24 octobre 2017
#5	26 octobre 2017

* Veuillez noter que le chemin des Patriotes et le chemin Ozias-Leduc font partie du secteur # 1.

UN RAPPEL DES CONSIGNES À RESPECTER :

- le diamètre des branches ne doit pas excéder 4 pouces. Les troncs et les souches d'un diamètre supérieur ne seront pas ramassés;
- veuillez laisser les branches pleine longueur (ne pas les couper en petits morceaux);
- les troncs doivent être orientés vers la rue et placés correctement sur l'accotement.

À NOTER QUE :

- nous ferons qu'un seul passage par secteur;
- les branches qui ne seront pas au bon endroit à la date du début de la collecte de votre secteur ne seront pas ramassées;
- le service de collecte de branches vous permet de disposer des branches de vos haies ou de vos arbres d'ornement ayant des tailles normales. Les amas de branches provenant d'un abattage ou d'un élagage sévère ne seront pas ramassés.



Visitez la section Collectes au www.ville.otterburnpark.qc.ca pour plus de détails.

POUR VOTRE SÉCURITÉ



LE RAMONAGE, UNE QUESTION DE SÉCURITÉ!

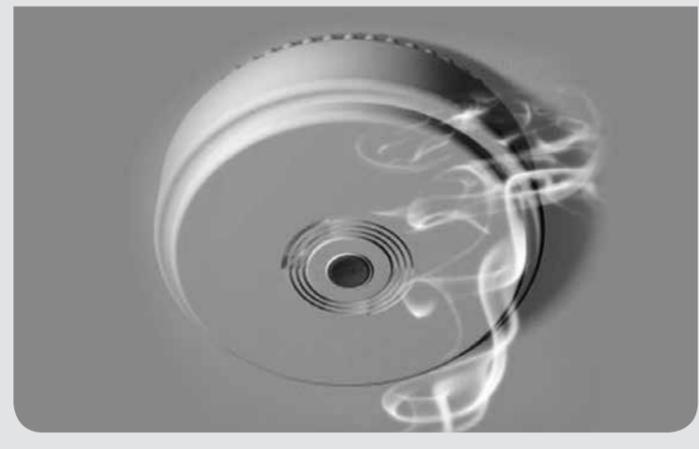
Votre Service de sécurité incendie et de sauvetage vous rappelle que le ramonage de cheminée est de mise avant l'hiver! Présentement, le Service de sécurité incendie ne mandate pas de ramoneur de cheminée, il vous revient donc la responsabilité de choisir un ramoneur compétent. Nous vous recommandons de faire affaire avec un ramoneur expérimenté et reconnu par l'Association des professionnels du chauffage du Québec (APC). Vous pouvez consulter la liste des ramoneurs accrédités par l'Association sur le site Web www.poelesfoyers.ca ou rejoindre l'APC au 450 748-6937. Si vous voulez faire inspecter votre foyer, vous devez aussi communiquer avec l'APC. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 536-3337.

CHANGEZ D'HEURE ET VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS !

L'avertisseur de fumée est notre meilleur allié en cas d'incendie. Mettez toutes les chances de votre côté et profitez du changement de l'heure le 5 novembre prochain pour changer la pile dans tous vos avertisseurs de fumée ! De plus, nous vous invitons à visiter le site Web du ministère de la Sécurité Publique afin de vous renseigner sur comment choisir un bon avertisseur de fumée, où et comment l'installer, comment l'entretenir, etc. www.securitepublique.gouv.qc.ca.

IT'S TIME FOR A CHANGE... OF BATTERIES!

Smoke detectors are our best allies in case of fire. Take advantage of the time change on November 5 and replace the battery in all your fire detectors! Moreover, we invite you to visit the Web site of the *ministère de la Sécurité Publique* in order to get information on how to choose the right smoke detector, how and where to install it, as well as how to keep up its maintenance, etc. www.securitepublique.gouv.qc.ca.



CHIMNEY-SWEEPING, A QUESTION OF SAFETY!

Firefighting Services would like to remind you that chimney-sweeping is important before winter! Presently, Firefighting Services do not certify any chimney-sweeping companies. It is therefore your responsibility to choose a competent chimney sweeper. We recommend that you hire an experienced chimney-sweeper who is recognized by the *Association des professionnels du chauffage du Québec* (APC). You can refer to the list of chimney-sweepers accredited by the APC on the Web at www.peolesfoyers.ca or call the APC at 450 748-6937. If you want an inspection of your fireplace, you also have to contact the APC. If you have any questions, please do not hesitate to call us at 450 536-3337.

FEU DE SÈCHEUSE : COMMENT LES PRÉVENIR

Afin de prévenir les risques d'incendie, la Ville d'Otterburn Park tient à rappeler aux citoyens qu'il est très important de faire au minimum, une (1) vérification et un nettoyage des conduits et de la sortie de leur sècheuse une fois par année, comme le prévoit l'article 8.11. du Règlement 449.

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et de réduire les risques d'incendie, voici quelques trucs pertinents :

1- Videz et nettoyez le filtre à charpie

Avant ou après chaque usage, enlevez les mousses accumulées dans le filtre de la sècheuse. Si un cycle de séchage est insuffisant, il se peut que votre filtre ou des conduits soient obstrués.

2- Vérifiez et nettoyez la tuyauterie

Du tuyau de raccordement jusqu'au clapet extérieur, inspectez le conduit d'évacuation de l'air chaud. L'utilisation de tuyaux en métal est obligatoire. Afin d'éviter que votre appareil surchauffe vous pouvez faire le nettoyage à l'aide d'un linge solidement fixé à un bâton ou un balai si le tuyau est court. S'il n'est pas possible de bien vérifier les conduits par vous-même, vous pouvez faire appel à des entreprises qui se spécialisent dans le nettoyage des conduits.

3- Ne pas laissez fonctionner votre sècheuse sans surveillance et sans filtre à charpie

Il est important d'être à la maison lorsque votre sècheuse est en fonction.

4- Être vigilant avec certains les liquides

Lorsqu'ils sont mis dans la sècheuse, les tissus en fibre naturelle imprégnés de liquides combustibles comme de l'huile d'olive, de l'huile de poisson et de l'huile à massage représentent un risque de combustion. Étendez-les pour les faire sécher.

5- Réduire la quantité de feuilles assouplissantes

Utiliser en trop grande quantité, les feuilles assouplissantes laissent un résidu sur le filtre à charpie qui peut empêcher l'air de bien circuler.

6- Évitez de trop remplir votre sècheuse

Une sècheuse trop remplie (plus qu'aux $\frac{3}{4}$) augmente le risque de surchauffe.

7- Favorisez l'aération près de la sècheuse

L'entrée d'air doit être suffisante si votre sècheuse est dans un placard ou dans un endroit clos.

Merci de votre collaboration.

ORGANISMES



CENTRE DE FEMMES L'ESSENTIELLE

L'Essentielle est un lieu d'appartenance géré par et pour les femmes de la Vallée du Richelieu et des environs. C'est aussi une porte ouverte aux femmes, quels que soient ses besoins, son âge, son état civil, sa nationalité ou son orientation sexuelle. Nous y offrons un lieu d'appartenance, des services et un réseau d'éducation et d'actions selon les besoins du milieu. Le Centre intervient sur la condition féminine dans son ensemble.

Vous trouverez la programmation complète au www.cfessentielle.org

Pour plus de détails : 450 467-3418

ORGANISMES

FÊTE AU VILLAGE 16 SEPTEMBRE DERNIER



Crédit photos : photo.pierrenicolas@gmail.com

MAISON DES JEUNES DES 4 FENÊTRES OTTERBURN PARK



Clientèle : Adolescents de 12 à 17 ans

Mission : Rendre l'adolescent, actif, critique et responsable dans sa communauté, tout en partageant des valeurs de respect de soi, des autres et de l'environnement.

Programmation d'automne

24 août au 23 décembre 2017 (fermée du 24 décembre 2017 au 11 janvier 2018)

Horaire

Jeudi : 18 h à 21 h
Vendredi : 18 h à 22 h
Samedi : 15 h à 22 h
Dimanche : 13 h 30 à 17 h

Renseignements et lieu

545, chemin des Patriotes (porte arrière)
450 536-0285
coordo@mdj4f.ca

Tarifs et inscription

Gratuit sauf pour les sorties

Activités en tout temps :

- billard;
- ping-pong;
- jeux vidéo;
- visionnement de films;
- dessins, peinture;
- jeux de société.



Photo - Freepic.com

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

Pour le plaisir de bouquiner! Une visite, des heures de plaisir...



La bibliothèque offre une collection composée de plus de 81 000 documents pour jeunes et adultes : romans, documentaires, biographies, bandes dessinées, périodiques, partitions musicales, ouvrages de référence, disques compacts, DVD, livres lus, et livres numériques!

ABONNEMENT

Le conseil municipal d'Otterburn Park a entériné l'abolition de la tarification à la bibliothèque. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Otterburnois qui désirent s'inscrire à la Bibliothèque Armand-Cardinal peuvent le faire gratuitement. Pour devenir membre de la bibliothèque, vous devez présenter une carte d'identité et une preuve de résidence au comptoir d'accueil. Les enfants et les adolescents désirant s'inscrire doivent être accompagnés d'un adulte.

Horaire régulier (dès le 5 septembre)

- Dimanche : 13 h 30 à 17 h
- Lundi : fermé
- Mardi : 10 h à 20 h 30
- Mercredi : 10 h à 16 h
- Jeudi : 10 h à 20 h 30
- Vendredi : 10 h à 20 h 30

Semaine des bibliothèques publiques du Québec, du 21 au 28 octobre 2017 :

Une invitation toute spéciale à venir à la bibliothèque durant cette semaine pour nous découvrir ou redécouvrir...

Votre bibliothèque en ligne, en un seul clic pour :

- consulter la banque de données pour connaître la disponibilité des documents acquis, en commande ou en traitement;
- effectuer des recherches simples ou assistées;
- obtenir une liste des titres les plus lus;
- accéder à votre dossier d'utilisateur;
- renouveler un document emprunté (pourvu qu'il ne soit pas réservé);
- emprunter un livre numérique.

De nombreuses activités offertes... pour toute la famille !

- activités d'animation pour les jeunes membres;
- éveil aux p'tits contes;
- heure du conte en pyjama;
- jeunes VIP en pieds de bas;
- prêt entre bibliothèques (PEB);
- la bibliothèque chez vous;

- Biblio-Aidants : des ressources à portée de main;
- postes informatiques;
- vitrines littéraires et expositions thématiques;
- antenne locale de Lire et faire lire;
- membre du programme « Croque-livres »;
- une naissance, un livre;
- exposition « Les sceptiques seront confondus-dus-dus! » - Samedi : 10 h à 17 h.

Tout en bouquinant, vous pourrez visiter une exposition permanente évolutive sur la vie et le parcours professionnel de **Monsieur Michel Noël, alias Capitaine Bonhomme**. Celle-ci met en vedette les différents aspects de la carrière de chanteur, animateur, comédien et conteur de monsieur Noël.

Pour plus de détails concernant nos services et nos activités d'animation :

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5
450 467-2854 poste 2268
bibliotheque@villemsh.ca
Pour consulter notre catalogue en ligne :
<http://biblio.villemsh.ca>

RESTEZ BRANCHÉ SUR VOTRE VILLE

Déjà des centaines d'abonnés !

L'application pour les résidents d'Otterburn Park.

La Ville d'Otterburn Park vous propose un outil de communication personnalisé!

OPARK, qu'est-ce que c'est?

OPARK nous permet de vous transmettre des renseignements par courriel, message texte ou par téléphone selon les options disponibles. En vous inscrivant à ce service, vous choisissez le type d'information que vous souhaitez recevoir à propos des services municipaux et des actualités otterburnoises.

Quels types de messages sont transmis?

Selon les catégories que vous avez choisies, vous recevrez des messages portant sur les travaux, les périodes d'inscription aux activités, les avis publics, les offres d'emploi à la Ville, etc.



Otterburn Park au bout des doigts.

DÉJÀ MEMBRE ?



Visitez le

www.opark.ca

Abonnez-vous à notre plateforme et restez à l'affût des dernières nouvelles d'Otterburn Park!

